

<https://www.snetap-fsu.fr/Communique-CSN-19-et-20-janvier-2022.html>



Communiqué CSN 19 et 20 janvier 2022

- Nos Actions - Les Textes du Conseil Syndical National -



Date de mise en ligne : lundi 24 janvier 2022

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

La désorganisation induite par la situation sanitaire et l'absence d'anticipation du gouvernement sur ce sujet, à la limite de l'amateurisme, est plus qu'invivable pour l'ensemble des personnels de l'Éducation, dont ceux de l'Enseignement agricole et maritime public. C'est en ce sens que l'appel à l'action du 13 janvier dans l'École a montré toute sa pertinence et légitime pleinement la poursuite déterminée de la mobilisation. Il est plus que temps de revoir cette gestion à la petite semaine et de rendre des moyens efficaces à nos [EPLEFPA](#) et aux établissements du supérieur pour faire face à cette situation de crise. En dépit de premières avancées tangibles, les réponses apportées en ce début d'année ne sont toujours pas à la hauteur et il est du devoir du SNETAP-[FSU](#) de continuer à porter à la fois une protection optimale des collègues mais également des élèves et de leur famille, mais aussi de prévoir une prise en compte des conditions d'apprentissage et d'évaluations dégradées pour que le travail des collègues comme des élèves, étudiant.es, apprenti.es, et stagiaires retrouvent des modalités adaptées et acceptables.

Par ailleurs, **les moyens octroyés aux services publics mais également aux agents en terme de revalorisation montrent toutes leurs limites dans cette crise**, le "quoiqu'il en coûte" jupitérien ayant été à géométrie plus que variable. D'un point de vue social, c'est proprement inacceptable, de surcroît alors que la période sanitaire induit une inflation inédite, que les agents du service public, comme les retraité.e.s, sont traité.e.s par une forme de déni et/ou de mépris quant à la situation financière dans laquelle ils.elles se trouvent avec un point d'indice gelé depuis 20 ans et une érosion continue des pensions. Ne pas traiter ce problème, voire le nier, revient à renforcer de fait les inégalités mais aussi sciemment à rendre totalement in-attractive la fonction publique... La grève interprofessionnelle du 27 janvier prend ici tout son sens et se doit d'être la plus puissante possible.

Les postures politiques adoptées en cette période de campagne présidentielle ne sont par ailleurs rassurantes ni sur ce sujet ni plus globalement sur ce que la société est en droit d'attendre de ses représentant.es. En effet, la droitisation extrême des débats, relevant d'une course à l'échafaud du tout sécuritaire, reposant sur un clivage social et ayant pour visée notamment de réduire la dépense publique, est plus qu'inquiétante. Cela est en opposition totale avec ce que le SNETAP-[FSU](#) peut porter de nécessaire investissement dans le service public et plus spécifiquement pour l'École, car elle est au coeur de l'émancipation de chacune et chacun. Une interpellation des candidat.es pour connaître leurs objectifs pour ce qui relève de l'éducation, de l'environnement et de l'enseignement agricole public doit être menée. C'est à la fois l'un des objets du 10ème congrès national de la FSU en février 2022 à Metz, mais également celui de notre seconde journée nationale d'action HECTAR en faveur de l'Enseignement Agricole Public du 17 mars prochain.

Pour ce qui concerne plus particulièrement notre appareil public de formation agricole, maintenant à l'os, il est plus que temps de revoir la stratégie baissière à l'oeuvre en terme d'emplois depuis 5 ans et de redonner de véritables ambitions à cet outil de puissance publique en le dotant de moyens à la hauteur des enjeux auxquels il doit faire face : transition agroécologique, renouvellement des générations d'agriculteur.rices, justice sociale et environnementale, notamment dans les territoires ruraux comme périurbains.

En outre, ce ne sont évidemment pas quelques initiatives privées, florissant au gré de cette déshérence, qui seront susceptibles de faire face à ces défis. Au contraire, que ce soit dans l'enseignement technique ou encore dans le supérieur, le développement outrancier de l'enseignement privé ne pourra que renforcer les inégalités et fragiliser encore davantage nos établissements. Nous ne l'accepterons pas et allons poursuivre résolument nos actions en interne avec notre réseau « vigilance privé » dans les [régions](#), avec l'ensemble des partenaires au soutien du service public d'enseignement agricole, tant dans le cadre du Comité de Défense et de Développement de l'[EAP](#) que dans celui élargi du Collectif HECTAR. Le Conseil Syndical National décide par ailleurs de lancer en 2022 une campagne militante de reconquête pour la gratuité de l'École. De même, il mandate l'ensemble de ses militant.es pour s'opposer au dispositif en cours de déploiement d'évaluation de nos [EPL](#) censé se substituer à nos projets

d'établissement... et qui sous couvert d'améliorer le service public d'éducation revient à poursuivre sa contractualisation, pour ne pas dire sa marchandisation, sur fond d'assujettissement de ses agents !

Les agents de l'enseignement agricole public sont, en plus d'être mis à mal par cette crise, encore plus fragilisés avec une précarisation accrue par la loi de Transformation de la Fonction Publique (TFP) comme par une absence de considération des représentants des personnels, notamment en [CAP](#), rendant opaques, incompréhensibles et donc délétères les décisions prises par l'administration à leur endroit, tant en terme d'avancement que de mobilité. Cet état de fait, nous ne l'acceptons pas non plus et nous allons continuer en usant de l'ensemble des moyens à notre disposition d'exiger un retour à des pratiques transparentes, tout en continuant de demander avec force l'abrogation de cette loi TFP scélérate.

Le syndicalisme que porte le SNETAP-FSU, de lutte et de transformation sociale, doit évidemment et plus que jamais être défendu, à tous les niveaux : au quotidien auprès des agents sur le terrain, comme dans les instances tant locales, régionales que nationales. En cela, le travail sur les élections professionnelles de 2022 doit d'ores et déjà s'amorcer et le SNETAP-FSU saura rappeler les combats qu'il a pu et su gagner à tous les niveaux.

AGENDA DES ACTIONS A VENIR

- **le 27 janvier** - grève interprofessionnelle pour exiger une revalorisation des salaires et des pensions, ainsi que des moyens pour les services publics
- **le 8 mars** - journée de manifestation et de grève pour les droits des femmes
- **le 17 mars** - journée nationale d'action « L'Enseignement Agricole Public reprend un Hectar à la Défense », avec en matinée un rassemblement devant l'école Hectar et en après-midi un forum citoyen à la Défense
- **le 24 mars** - rassemblements unitaires des retraité.es en région pour l'augmentation des pensions, le développement de la protection sociale et des services publics de proximité à l'appel du groupe des 9 organisations syndicales et associatives